

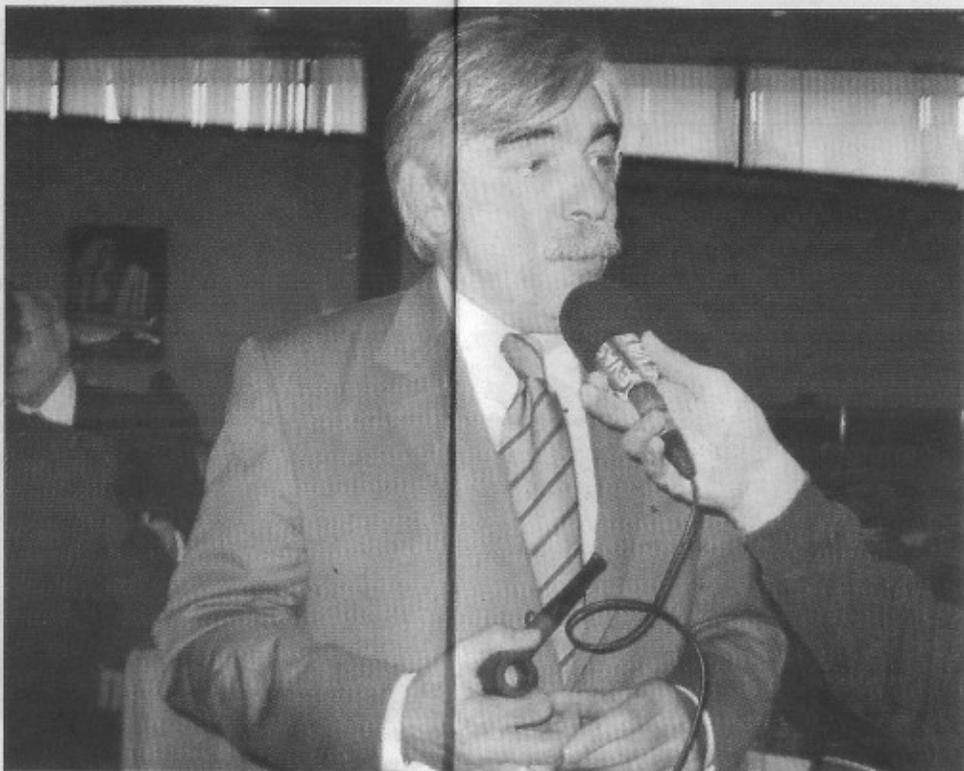
Le grand oral du nouveau préfet

Le nouveau préfet de l'Essonne, Bernard Fragneau a été invité par le Conseil général à présenter le rapport des services de l'Etat dans le département. L'occasion de faire connaissance...

On savait le nouveau préfet de l'Essonne, en place depuis le 26 juillet, fumeur de pipe et amateur de Harley Davidson. Pour le reste, les élus du Département étaient curieux de découvrir quel homme est Bernard Fragneau et surtout, de quel bois le représentant de l'Etat dans l'Essonne est-il fait. Ils n'ont pas été déçus. Invité comme chaque année par le Conseil général de l'Essonne à présenter le rapport d'activité des services de l'Etat dans le département, le préfet n'avait, de facto, d'autre bilan à présenter que celui de son prédécesseur, Denis Prieur, nommé dans le Pas-de-Calais. Un héritage que son successeur assume au nom de la continuité républicaine. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir son propre avis sur les grandes problématiques départementales.

• **Sécurité.** Les statistiques sont « encourageantes » : - 2,2 % de délinquance en 2003, - 7,4 % sur la voie publique ; - 24 % de tués sur la route. « N'effrayons pas les gens qui veulent s'installer en Essonne, a tempéré le préfet. Le département a le plus faible taux de criminalité de la grande couronne. Alors, ne nous autoflagellons pas en présentant ce département comme l'un des pires de la région ». Pour autant, le préfet « s'interroge » quant à la suffisance de la dotation théorique des effectifs des forces de l'ordre.

• **Décentralisation.** Face aux « inquiétudes » relatives au « coût » de la gestion du RMI, des routes nationales et du personnel technique de l'Education nationale transférée au Département dans le cadre de la décentralisation — que le président Berson (Ps) qualifie de « désengagement de l'Etat » —, le représentant de l'Etat a tenu un discours constructif et offensif. Constructif : « Il faut une méthode de travail. Je propose un comité départemental que M. Berson et moi présiderions. » Offensif :



Bernard Fragneau, nouveau préfet de l'Essonne, s'est prêté au traditionnel jeu des questions-réponses avec les conseillers généraux.

« L'Etat a accumulé 1 000 milliards d'euros de dettes, dont 40 sont dévolus chaque année à son remboursement. C'est pharamineux. Bien sûr, on peut dire que ça va mal, que l'Etat a trop dépensé, mais quel élu peut dire ici qu'il n'a pas profité de ces subventions ? Je vous ai écouté et je n'ai entendu personne faire des propositions d'économies. Au contraire, j'ai entendu qu'il fallait faire de nouvelles dépenses. La réalité des finances du pays est telle qu'il y aura des réductions. Pour autant, les aides aux collectivités territoriales, dans le budget du ministère de l'Intérieur, ne sont pas concernées. Je veux bien qu'on me dise qu'il y a un transfert de charges pour le Département, mais à l'arrivée, c'est le même contribuable qui paie !. La différence avec la première loi de décentralisation de 1982, c'est que cette fois, l'Etat a prévu le transfert intégral des crédits, à l'euro près. Il y aura des évolutions, c'est évident.

Mais je trouve exagéré de dire que ce transfert de charges a été fait comme ça, sans contreparties. Je suis prêt à en faire l'évaluation avec vos services départementaux. »

• **Le schéma départemental des gens du voyage.** En réponses aux critiques sur le retard dans son application (repoussée à deux ans), le préfet répond qu'« il s'applique à son rythme », mais « on progresse ». Reconnaisant qu'il faudrait aller « plus vite », Bernard Fragneau s'inquiète davantage des réticences locales que pose la création des aires de grands passages. « Il faut se dire les vérités et arrêter de se dire : « D'accord, mais pas chez moi » ou encore « A l'Etat de se débrouiller », sinon on ne s'en sortira pas. Il faut aborder cette question dans la concertation et arrêter des choix d'ici à la fin de l'année. »

• **Projet de centre d'incinération à Vert-le-Grand.** Balayant d'un revers de main les

menaces qu'il a reçues à ce sujet (comme celle de déverser des bennes à ordures dans le jardin de la préfecture en cas d'aval préfectoral), le préfet a rappelé que « l'Essonne produit plus de déchets qu'elle n'en traite », qu'ils soient ménagers ou industriels. Moralité : « Il faudra bien les traiter. » L'Essonne « mauvais élève », la préfecture de Région risquerait alors d'arbitrer en faveur d'un projet dont la capacité de traitement serait portée à 500 000 tonnes et non plus à 280 000, a prévenu Bernard Fragneau.

• **Sécheresse.** Le Département a présenté une motion de défiance au sujet de l'arrêté de catastrophe naturelle, suite à la canicule de l'été 2003, qui ne s'applique qu'à onze communes dans l'Essonne. « Au début, cet arrêté excluait toutes les communes de l'Essonne. Je ne vais pas dire pour autant que c'est un progrès. Je partage avec vous le sentiment qu'il y a des anomalies dans cet arrêté que je ne saurais pas expliquer. Il y aura une session de rattrapage en octobre, mais on ne passera pas de onze à une centaine de communes. En tout cas, que les élus locaux me transmettent leurs demandes de recours, je les appuierai. »

• **Intercommunalité.** Même si trois habitants sur quatre habitent dans une communauté d'agglomération ou de communes, il reste des « blancs sur la carte ». Le préfet se dit « prêt à apporter sa contribution » au montage des dossiers intercommunaux, mais en aucun cas à « arbitrer des inimitiés politiques ».

A l'issue de son premier grand oral, le nouveau préfet de l'Essonne a manifestement réussi son examen de passage. « Ma porte est ouverte », a-t-il conclu. « Lui, au moins, il est prêt à rencontrer les élus », se réjouit Jérôme Guedj, vice-président (Ps). Michel Berson a trouvé un interlocuteur qui « n'est pas "techno". Il ne pratique pas la langue de bois. On va pouvoir travailler avec lui. C'est une bonne chose pour le département. » Même son de cloche dans l'opposition. Le conseiller général du canton de Yerres, François Durovray, (UMP), a remercié le préfet pour ses « propos rafraîchissants qui annoncent le retour de l'Etat dans l'Essonne ». **Stéphane Piraud**